

## BAREME DES HONORAIRES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025

### TRANSACTION

#### Maisons / Appartements / Terrains (A la charge de l'acquéreur)

De 50.000 €	À 100.000 €	8% TTC* maximum
De 101.000 €	À 200.000 €	7% TTC* maximum
De 201.000 €	À 400.000 €	6% TTC* maximum
Au-delà de	400.000 €	5% TTC* maximum

Minimum forfaitaire : 4000 €

Locaux commerciaux : 8% TTC\*

\*Calculé sur le prix net vendeur.

### LOCATION :

Honoraires de location : 11 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable

Honoraires de gestion : 9.6 % TTC max du loyer mensuel CC

Bail commercial 3/6/9 : 2 mois de loyer HC TTC

Bail commercial saisonnier : 1 mois de loyer TTC

**CENTURY 21 La Presqu'île**

**32, rue de Verdun 56170 QUIBERON**

### HONORAIRES DE LOCATION DETAILLÉS

#### Honoraires de négociation et d'entremise (à la charge du Bailleur) :

- . Néant

#### Honoraires au titre des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail, dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR (à la charge du Bailleure/ idem pour le Locataire) :

- . 8 € TTC/m<sup>2</sup>de surface habitable

#### Honoraires au titre de la réalisation de l'état des lieux d'entrée, dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR (à la charge du Bailleure/ idem pour le Locataire) :

- . 3 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable

#### Honoraires au titre de la réalisation de l'état des lieux de sortie, dans la limite du plafond prévu de la loi ALUR (à la charge du Bailleure) :

- . 3 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable

#### Garantie de loyers impayés :

- . 2,5 % TTC du loyer et des charges quittancées

SAS au capital de 8 000€ - SIRET 797 726 460 - TVA intracommunautaire FR38797726460 - R.C.S. Lorient  
Code NAF 7010z - Carte Professionnelle : ° CPI 5602 2018 000 029 407 délivrée à Lorient (56)  
Caisse de garantie : Compagnies européennes des garanties et cautions - 59 Avenue Pierre Mendes 75013 PARIS -  
T. 110.000

[www.century21.fr](http://www.century21.fr) - [www.toutsurlimmo.com](http://www.toutsurlimmo.com)  
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

**PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS**

**CENTURY 21.**

## BARÈME GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE LOCATION	Service INITIAL	Service CONFORT
Visite, constitution de dossier du locataire, rédaction du bail	8 € TTC / m <sup>2</sup> habitables	8 € TTC / m <sup>2</sup> habitables
Réalisation de l'état des lieux	3 € TTC / m <sup>2</sup> habitables	3 € TTC / m <sup>2</sup> habitables
PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT
<b>En % HT de l'encaissement</b>	<b>6 %</b>	<b>8 %</b>
<b>En % TTC de l'encaissement</b>	<b>7.2 %</b>	<b>9.6 %</b>
Mise en place du mandat de gestion	●	●
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●
Délivrance des quittances et reçus	●	●
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●
Révision des loyers	●	●
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●
Décompte lors du départ du locataire	●	●
Gestion des provisions pour charges	●	●
Reddition mensuelle des comptes, tenue de la comptabilité propriétaire	●	●
Règlement des factures (prélevé sur les loyers perçus)	●	●
Demande annuelle de l'attestation assurance locative et contrats entretien	●	●
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 250 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	7.2% TTC du montant des travaux	●
Délégation de signature pour réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●
Aide à la déclaration des sinistres	●	●
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	50 €	●
Remise du dossier à huissier pour commandement de payer	●	●
Frais administratifs (correspondance, accès Extranet) 2.50 € TTC / Mois	●	●
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	90 € TTC par an et par lot (sur demande)	●
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	150 € TTC par dossier	●
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et versement après contrôle	250 € TTC par dossier	●
Gestion technique d'entretien courant (supérieur à 250 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	150 € TTC par dossier	●
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux par dossier	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux par dossier
Montage d'un dossier ANAH (ou autre organisme de subventions), rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	250 € TTC	250 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires. Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%